



ASSOCIATION RÉGIONALE RIVE-SUD

AVIS DE COMPÉTITION  
POUR COMPÉTITION  
INTER-CLUBS, INTERRÉGIONS ET RÉGIONALE

La Région Rive Sud

ANNONCE LA TENUE DES

RENCONTRE DES JEUNES ÉTOILES

LES 7 ET 8 FÉVRIER 2004

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions suivantes :

1) **Rive Sud**

Président de la compétition:

M.Dominique Di Pasquale

Présidente du comité organisateur :

Représentante technique :

Contrôleur en chef :

Contrôleur d'ordinateur :

Sanctionnée par  
LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

NO DE SANCTION :

NOM DU CLUB HÔTE :CPA Greenfield Park

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### ENDROIT

La compétition se tiendra à :  
Arena Cynthia Coull  
195 Empire  
Greenfield Park

### 2.0 DIMENSION DE LA PATINOIRE

La dimension de la surface glacée est de Glace 200\*85

### 3.0 RESPONSABILITÉS

Patinage Canada, La Fédération et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer tous les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncer à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération et les clubs hôtes ; leur inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

### 4.0 CONDUITE DES CONCURRENTS

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclu de toute compétition subséquente.

### 5.0 RESTRICTIONS

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chaque catégorie. Sa décision sera sans appel.

### 6.0 INSCRIPTIONS :

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être oblitérés à l'adresse suivante

M. Dominique Di Pasquale  
1515 Bourbeau  
Saint Bruno, Qc  
J3V 4L4

### 7.0 DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Le 30 Décembre 2003

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

#### 8.0 FRAIS D'INSCRIPTIONS

\$25.00 Jeux Olympiques Spéciaux

\$30.00 Style Libre

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de :ARPARS

et datés au plus tard le 15 Décembre 2003

Aucun chèque postdaté après le 15 Décembre 2003 ne sera accepté

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de \$15 seront appliqués sur les chèques sans provisions.

#### 9.0 DATE LIMITE DES TESTS

La date limite pour les tests est le 15 Décembre 2003

#### 10.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) cassettes

#### 11.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) cassettes. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée de la musique doivent apparaître clairement sur chacune des cassettes. Celles-ci seront sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

#### 12.0 FRAIS D'ADMISSION

Adulte : \$3.00

Enfant : \$1.00

Gratuit : Moins de 12 ans

Le concurrent et un accompagnateur auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo **valide (obligatoire)**

#### 13.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

#### 15.0 HORAIRE DE LA COMPÉTITION

Un horaire provisoire sera transmis à chaque club d'appartenance après la date limite des inscriptions

#### 16.0 Formation des groupes :

Les groupes de patineurs seront formés en respectant l'âge des concurrents en autant que possible selon les règlements de Patinage Canada

#### 17.0 Vidéo

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant

#### 18.0 Restaurant :

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

#### 19.0 Hôtel: non applicable

# PATINAGE PLUS

**SOLO AVEC MUSIQUE**

**X GROUPE** : DOIT PATINER SUR UNE GLACE PATINAGE PLUS,  
PLUS D'UN PATINEUR AVEC UN ENTRAÎNEUR  
PROFESSIONNEL

**x\_PRIVÉ** : DOIT PATINER SUR UNE GLACE PATINAGE PLUS,  
SEULEMENT UN PATINEUR AVEC UN  
ENTRAÎNEUR PROFESSIONNEL

**\_\_x\_MIXTE** : DOIT PATINER SUR UNE GLACE PATINAGE PLUS,  
PARFOIS UN OU PARFOIS PLUSIEURS PATINEURS AVEC UN  
ENTRAÎNEUR PROFESSIONNEL

## ÉTAPE 3

AVOIR RÉUSSI L'ÉTAPE 3 MAIS PAS PLUS  
MUSIQUE 1 MINUTE  
AUCUNE LIMITE D'ÂGE  
X DAMES  
X MESSIEURS

## ÉTAPE 4

AVOIR RÉUSSI L'ÉTAPE 4 MAIS PAS PLUS  
MUSIQUE 1 MINUTE  
AUCUNE LIMITE D'ÂGE  
X DAMES  
  
X MESSIEURS

## ÉTAPE 5

AVOIR RÉUSSI L'ÉTAPE 5 MAIS PAS PLUS  
MUSIQUE 1 MINUTE  
AUCUNE LIMITE D'ÂGE  
X DAMES  
X MESSIEURS

## **ÉTAPE 6**

AVOIR RÉUSSI L'ÉTAPE 6 MAIS PAS PLUS  
MUSIQUE 1 MINUTE  
AUCUNE LIMITE D'ÂGE  
X DAMES  
X MESSIEURS

## **ÉTAPE 7**

AVOIR RÉUSSI L'ÉTAPE 7 MAIS PAS PLUS  
MUSIQUE 1 MINUTE  
AUCUNE LIMITE D'ÂGE  
X DAMES  
X MESSIEURS

- X GROUPE :** NE DOIT PAS PATINER SUR UNE GLACE PATINAGE PLUS,  
PLUS D'UN PATINEUR AVEC L'ENTRAÎNEUR  
PROFESSIONNEL
- X PRIVÉ :** NE DOIT PAS PATINER SUR UNE GLACE PATINAGE PLUS,  
SEULEMENT UN PATINEUR AVEC L'ENTRAÎNEUR  
PROFESSIONNEL
- X MIXTE :** NE DOIT PAS PATINER SUR UNE GLACE PATINAGE PLUS,  
PARFOIS UN OU PARFOIS PLUSIEURS PATINEURS AVEC  
L'ENTRAÎNEUR PROFESSIONNEL

## **ASPIRANT SOLO AVEC MUSIQUE**

Aucun test de style libre réussi  
Aucune limite d'âge  
X Dames  
X Messieurs  
Musique 1 ½ minutes

### **Contenu obligatoire du programme :**

- maximum de un (1) saut double au choix
- le même saut ne peut être répété plus de deux (2) fois
- maximum de trois (3) combinaison/séquence de sauts
- deux (2) à (3) pirouettes au choix
- une (1) séquence de pas au choix
- un (1) mouvement de transition au choix ( ex. arabesque )
- une pénalité de 0.2 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement aux critères énoncés ci-dessus

**OLYMPIQUES SPÉCIAUX**

1) Réglementation :

- Les réglementation de patinage artistique des Olympiques spéciaux du Canada seront appliqués.
- S'assurer que les entraînements en vue de la compétition se font selon les règles du livre de règlements OSC version mai 2004.

2) Éligibilité :

- Tout athlète inscrit aux Jeux olympiques spéciaux.
- Les nouveaux athlètes et clubs pourront s'inscrire d'ici la compétition en communiquant avec Martin Fontaine au bureau des JOSQ au (514) 843-8778. Il n'y a pas de frais d'affiliation aux Jeux olympiques spéciaux du Québec.

3) Programme libre :

- Le programme doit être exécuté sur une musique instrumentale.
- Le programme doit comporter au moins 8 des 12 éléments.

**NIVEAU 1 DAMES ET MESSIEURS :**

Qualification : Tout élément d'un coefficient de difficulté supérieur à celui du saut de lapin entraîne une déduction de 0,2 point. Les éléments du présent niveau se retrouvent aux niveaux 2 et 3 du Programme canadien de patinage.  
Le programme doit comporter au moins 8 des 12 éléments.

:. Dames : Un programme libre de 1 minute +/- 10 sec.  
: Messieurs : Un programme libre de 1 minute +/- 10 sec.

**NIVEAU 2 DAMES ET MESSIEURS :**

Qualification : Tout élément d'un coefficient de difficulté supérieur à celui du saut valsé et de la pirouette debout sur un pied entraîne une déduction de 0,2 point. Les éléments du présent niveau se retrouvent aux niveaux 4 et 5 du Programme canadien de patinage.  
Le programme doit comporter au moins 8 des 11 éléments.

. Dames : Un programme libre de 1 minute +/- 10 sec.  
Messieurs:Un programme libre de 1 minute +/- 10 sec.